



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
19 octobre 2016
Français
Original : anglais

Première session ordinaire de 2017

30 janvier-3 février 2017, New York

Point 5 de l'ordre du jour provisoire

FNUAP – Programmes de pays et questions connexes

Fonds des Nations Unies pour la population

Prolongation de programmes de pays

Résumé

On trouvera dans la présente note des informations sur la prolongation de programmes de pays du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP). Les demandes de première prolongation d'un an au plus sont approuvées par le Directeur exécutif et présentées au Conseil d'administration pour information. Toutes les autres demandes de prolongation sont soumises au Conseil pour approbation.

Le Conseil d'administration pourra peut-être approuver la deuxième prolongation d'un an du programme de pays de la Somalie, comme indiqué dans le tableau.



Tableau
Prolongation de programme de pays nécessitant l'approbation du Conseil d'administration

Pays	Période sur laquelle portait le programme d'origine	Période proposée pour la prorogation	Motif de la prolongation		
			Évolution du pays	Harmonisation à l'échelle du système des Nations Unies	Mise en œuvre ou autres questions diverses
Somalie	2011-2015 2016 (première prolongation)	2017 (deuxième prolongation)	Le Gouvernement fédéral somalien a lancé, avec un léger retard, un projet initial pour le nouveau plan national de développement du pays, sur la base des 17 objectifs de développement durable (ODD) et des six piliers clefs de consolidation de la paix. Ce plan servira également de stratégie provisoire pour la réduction de la pauvreté en Somalie. En parallèle, l'évolution vers le fédéralisme se poursuit, le centre et le sud de la Somalie redéfinissant leurs frontières et autorités régionales respectives. Les élections de 2016, prévues en août et reportées à la fin du mois d'octobre, ont créé une certaine incertitude. Alors que le pays se prépare pour les élections, la situation demeure difficile en matière de sécurité, en grande partie en raison du groupe terroriste Al-Shabab, qui tente de renverser le Gouvernement.	Le Gouvernement et l'équipe de pays des Nations Unies ont convenu de prolonger le PNUAD d'un an afin de le faire concorder avec le nouveau cycle de planification nationale. Les organismes des Nations Unies mettront au point de nouveaux projets de descriptif de programme de pays une fois que le résultat des élections sera connu, afin que ceux-ci soient davantage en accord avec le plan national de développement. L'évolution vers le fédéralisme nécessitera davantage de programmes spécifiques à certaines zones et régions, ainsi qu'une collaboration avec les organismes des Nations Unies et d'autres partenaires. La consolidation de la paix continuera d'être au cœur du programme d'aide humanitaire et de développement, les organismes des Nations Unies œuvrant de concert pour appuyer le Gouvernement dans le cadre des objectifs de consolidation de la paix et d'autres mécanismes de programmes et portefeuilles de financement conjoints.	Le programme de pays continuera à : a) garantir la prestation de services complets de santé procréative, notamment les soins obstétriques d'urgence; b) renforcer la gestion des produits de santé procréative, notamment les moyens anticonceptionnels; c) promouvoir des capacités d'adaptation des jeunes et créer des environnements propices et des réseaux d'éducation pour l'autonomisation et la participation des jeunes; d) apporter un soutien à un ensemble complet de services pour lutter contre la violence sexiste; e) aider à combler les lacunes en matière de données dans le suivi des indicateurs de réalisation des objectifs de développement durable en apportant son soutien aux préparatifs de l'enquête démographique et de santé; g) apporter son soutien au renforcement des capacités et systèmes nationaux en matière de statistiques et à la réalisation d'un recensement en 2018/19; h) renforcer les capacités nationales en matière d'aide humanitaire d'urgence.